

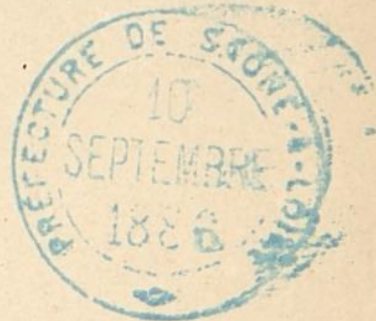
Commune
de
Bramayes.

Construction
d'une
école de filles.

Département de Saône-et-Loire.

Conseil des Bâtiments Civils.

Séance du 6 ^{7^{bre}} 1886.



Le conseil des bâtiments civils :

Vu le projet présenté par M. Dubac pour
la construction d'une école de filles à Bramayes,
dont le montant est de 45.384 fr. 86 ;

Vu la délibération du Conseil municipal de
Bramayes, en date du 26 février 1886.

Vu l'avis de M. l'Inspecteur primaire en
date du 19 août 1886 ;

Considérant que certaines dispositions ne sont
pas conformes à celles qui sont exigées par le
réglement ;

Est d'avis d'approuver le projet présenté,
sous la réserve que la distribution du 2^e étage
sera remaniée de manière à agrandir les cabinets
de toilette des adjointes et à installer des puits
et que les appartements des institutrices seront
plancheés.

Le Secrétaire,

Le Président,